

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois. 10 f.
Six mois. 19
Un an. 37

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Laflitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. HERBEX

Le Nord de la France :

Trois mois. 11 L.
Six mois. 22
Un an. 44

ANNONCES : 15 centimes la ligne.
RECLAMES : 25 centimes.
On traite à forfait.

ROUBAIX, 7 MAI 1871

On citait, ces jours derniers, ce mot échappé de la bouche d'un artisan, garde national de Paris, et auquel on cherchait à persuader que son mandat était de concourir à la défense de l'ordre :

« L'ordre, répondit l'ouvrier, moins intelligent que beaucoup d'autres ne le sont certainement, mais je n'ai aucun intérêt à le sauvegarder : c'est l'affaire des propriétaires, des négociants et des bourgeois. » Il suffit cependant de l'ombre d'une réflexion pour voir que l'ouvrier proprement dit a, au point de vue professionnel, autant d'intérêt que le bourgeois à remplir ce devoir civique.

Il est incontestable que l'homme favorisé de la fortune a l'intérêt le plus direct et le plus pressant à ce résultat. La stagnation des affaires produite par la guerre étrangère et encore plus par la guerre civile, se traduit pour le propriétaire, le capitaliste et le commerçant, en pertes faciles à spécifier, et qui frappent le regard par leur évidence matérielle.

Le porteur de rentes voit le paiement des termes échus ajourné ; le porteur d'actions industrielles voit baisser leur valeur-capital en même temps que leur produit net. Le propriétaire court risque de voir ses champs ravagés, ses maisons saccagées ou brûlées. La chance la moins désastreuse pour lui, c'est de n'être pas payé de ses loyers et fermages, ou de n'en toucher qu'une partie.

Le fabricant et le propriétaire d'usine sont atteints par la hausse des matières premières, par le chômage des ateliers, par l'impossibilité d'accepter ou d'exécuter les commandes, par la suppression des intérêts du capital engagés dans leurs entreprises, pendant que leurs charges restent les mêmes qu'au temps de la prospérité. Pour toute cette catégorie d'individus lésés, il y a réduction du revenu, réduction du capital, gêne et quelquefois ruine entière.

Que devient pendant ce temps-là le travailleur qui n'a pour vivre que le produit de son labeur quotidien ? — Il ne voit pas s'évanouir un capital péniblement amassé, une fortune patrimoniale dont il n'a jamais été favorisé ; mais, d'un jour à l'autre, il perd ses moyens d'existence, et s'il a quelques épargnes ; elles sont bientôt dévorées par les nécessités journalières de la vie matérielle. Ce n'est pas d'une gêne passagère qu'il est menacé ; ce n'est pas d'un amoindrissement dans sa fortune, c'est de la misère dans toute sa hauteur ; c'est de la nécessité de vivre à l'aide de la charité publique ou privée ; c'est de la commutation de toutes les humiliations et de toutes les souffrances.

Qui ne comprend, en effet, que si le fabricant ne peut plus exécuter de commandes, il est forcé de renvoyer ses ouvriers et souvent une partie de ses employés ; que le propriétaire, le capitaliste ruinés sont contraints de réduire leur consommation ainsi que toutes leurs dépenses, et se confier dans une stricte économie qui réagit sur toutes les branches de commerce du détail, et par contre-coup, sur les salaires, sur les appointements qu'alimente ce trafic ?

Le préjudice qu'éprouve tel ou tel homme favorisé de la fortune dans des circonstances pareilles se chiffre pour lui par des sommes, plus considérables et que leur énormité rend saisissantes.

Quant aux pertes subies par la classe ouvrière le chiffre peut paraître minime pour chacun des intéressés, mais il est énorme pour la masse.

Supposons, par exemple, une fabrique, une usine qui emploie cinq cents ouvriers, et le nombre qui se trouve dans ce cas est assez considérable.

Supposons un chômage de six mois sur un salaire moyen de trois francs par jour. Pour chaque journée perdue, c'est donc une somme totale de quinze cents francs que cesse de toucher la phalange laborieuse. En six mois, cette perte s'élève au chiffre formidable de deux cent soixante-dix mille francs.

Et ce n'est pas tout, cette somme est pour la plus forte part employée par les ouvriers à satisfaire leurs besoins jour-

naliers. Une foule de petits et utiles commerces, surtout dans les grandes villes, ne reposent pas sur une autre base.

Le préjudice éprouvé par le chef de l'établissement sera peut-être aussi considérable ; il aura perdu une partie de son capital, mais, à coup sûr, il ne sera pas autant à plaindre que le travailleur, privé de ses moyens d'existence et qui ne peut vivre sur un capital.

En un mot, par les crises politiques, sociales et industrielles, le capitaliste, le propriétaire, le fabricant courent la chance d'une ruine partielle ; mais l'artisan proprement dit est menacé dans son existence et dans celle de sa famille.

Cela suffit pour faire comprendre que les questions d'ordre public ne sont pas seulement l'affaire de ceux qui possèdent, et que l'ouvrier est plus directement intéressé à ce qu'elles reçoivent une solution favorable, et à prêter son concours dans ce but.

Dépêche officielle.

Versailles, 4 mai, 7 h. 30 soir.

Le chef du Pouvoir exécutif aux préfets, sous-préfets, généraux, commandant les divisions militaires, procureurs-généraux, procureurs de la République.

Circulaire à faire afficher dans toutes les communes.

Ceux qui suivent les opérations que notre armée exécute avec un dévouement admirable, pour sauver l'ordre social, si gravement menacé par l'insurrection parisienne, ont compris qu'il s'agissait d'annuler le fort d'Issy, en éteignant ses feux et en coupant ses communications, tant avec le fort de Vanves qu'avec l'enceinte. Ces opérations touchent à leur terme, malgré l'obstacle qu'elle rencontre dans les batteries du fort de Vanves.

En ce moment, nos troupes travaillent à la tranchée qui va séparer le fort d'Issy de celui de Vanves. La ligne du chemin de fer qui, traverse un passage voûté, est la ligne qu'on se dispute depuis trois jours. Cette nuit, 210 marins et 2 compagnies du 17^e bataillon de chasseurs à pied, conduits par le général Patrel, se sont résolument élancés sur le chemin de fer et sur le passage voûté. Les marins, accueillis par un feu très-vif, ont été vaillamment soutenus par les deux compagnies du 17^e, et la ligne du chemin de fer, ainsi que le passage voûté sont restés en notre pouvoir.

Cependant, la garnison de Vanves, cherchant en ce moment à prendre nos soldats à revers, était prête à sortir de ses positions, lorsque le colonel Velmette s'est jeté sur elle à la tête du 2^e régiment provisoire, a enlevé les tranchées des insurgés, a pris le redan où ils se logeaient, a tué et pris un grand nombre d'insurgés et a terminé ce brillant engagement par un coup de main décisif. On a tourné aussitôt le redan contre l'ennemi, et on y a pris quantité d'armes, de munitions, de sacs de vivres abandonnés par la garnison de Vanves et le drapeau du 11^e bataillon insurgé.

Comme on le voit, pas un jour n'est perdu ; chaque heure nous approche du moment où l'attaque principale terminera les anxiétés de Paris et de la France tout entière. Nous, avons eu divers officiers distingués mis hors de combat dans ces opérations : Le colonel Laperche, le lieutenant Pavot et de Broglie ont été grièvement, mais non dangereusement blessés. On espère qu'ils seront bientôt remis.

NOUVELLES DE VERSAILLES

Versailles, 5 mai.

Le seul fait important à signaler est la prise du Moulin-Saquet. Le Français donne les détails suivants sur cette affaire :

« La nuit dernière a été marquée par un nouveau succès de nos troupes. Vers 3 heures du matin, le Moulin-Saquet, vigoureusement attaqué, est tombé entre nos mains. La résistance des insurgés a été moins vive que dans les combats précédents ; il semble que les échecs journaliers qu'ils subissent, les découragent enfin. Nos pertes ont été faibles ; celles des Communeux très-considérables. Une particularité, observée déjà à Asnières et au château d'Issy, s'est présentée encore à l'attaque du Moulin-Saquet. On a trouvé des gardes nationaux complètement ivres, qui ne se doutaient pas même que leurs frères d'armes vinssent de se battre et d'être repoussés

par nos troupes. Réveillés brusquement par nos soldats et croyant d'abord l'être par leurs camarades, ils les prièrent, dans des termes que le Père Duchêne seul trouve courtois, de les laisser reposer en paix. Mais la vue du pantalon rouge les rappela bientôt à la réalité et dissipa immédiatement leur ivresse. On avait eu la précaution d'enlever auparavant leurs armes jetées à côté d'eux. On a pris aussi un certain nombre de tricoteuses qui faisaient le coup de feu contre nous. Elles ont été amenées à Versailles cette après-midi. L'artillerie, qui défendait le Moulin-Saquet, ainsi que trois drapeaux rouges, est tombée entre nos mains. Il y avait des canons et des mitrailleuses. On a ramené encore plusieurs centaines de prisonniers. »

Les travaux continuent autour du fort d'Issy qui ne tire plus du tout. Le fort est entouré d'un cercle infranchissable, qui met la garnison dans la nécessité de se rendre ou de se faire sauter. Le feu du Point-du-Jour et celui du fort de Vanves, dirigés de côté, font fort peu de mal à nos soldats, qui sont protégés par les replis du terrain.

Les insurgés ne comptent plus sur le fort d'Issy ; cependant, ils espèrent que les bastions 73 et 75 pourront le remplacer, et le rendront intenable à nos troupes. A cet effet, ils ont construit une tranchée qui les relie et où ils ont déjà disposé des pièces de canon, des pièces de 7 seulement. C'est le seul point, en dehors le point de l'enceinte, où ils essaient d'élever encore des travaux défensifs. Tous leurs efforts se tournent vers l'intérieur de Paris, où est déjà construite une double et même une triple-enceinte de barricades.

Le feu a été mis au château d'Issy par un obus venant du rempart. Il y a encore dans le cimetière d'Issy les cadavres de 300 insurgés, qui n'ont pu être enterrés. Le Point-du-Jour, le sur-Sevres ; la nouvelle manufacture a regu deux obus qui ont blessé cinq soldats.

Les insurgés ont tenté de s'emparer de Clamart, mais ils ont été vigoureusement repoussés. Le Mont-Valérien continue à canonner le rempart depuis la porte Maillot jusqu'au château de la Muette.

La canonnade a presque entièrement cessé contre les batteries de Courbevoie.

Les travaux de Montretout se poursuivent sans relâche. Cette redoute a un aspect terrible, dit le Français ; elle se compose de trois étages, armés chacun de 24 pièces ; ce sont des canons de siège du calibre 24 et d'énormes pièces de marine.

M. Thiers et le maréchal Mac-Mahon ont visité hier cette position.

Le Point-du-Jour a armé des nouvelles batteries qui ont pour objectif nos nouveaux travaux de Montretout. Les obus sont tombés dans l'ancienne redoute.

Les pièces de 24, établies sur les travaux de Meudon et les travaux de Bellevue, n'ont pas cessé de tirer depuis hier sur le fort d'Issy.

On a amené hier, vers deux heures, à l'hôtel de la préfecture, les canons et les mitrailleuses pris dans la nuit au Moulin-Saquet, pour les présenter au chef du Pouvoir exécutif. M. Thiers est descendu dans la cour et a complimenté les officiers supérieurs qui ont dirigé l'opération qui nous vaut la position très-importante du Moulin-Saquet, une des avancées du fort de Montrouge.

On nous assure, dit le Soir, que des difficultés imprévues se seraient élevées au sein de la conférence au sujet de la délimitation des frontières et du montant des réductions à faire sur l'indemnité de cinq milliards. Nos plénipotentiaires n'ayant pas reçu de pouvoirs spéciaux pour le règlement de ces questions, on est avisé le gouvernement. Il en est résulté un échange de correspondances fort préjudiciable à la conclusion des négociations. Pour mettre fin à cet état de choses, il a été résolu que M. de Bismarck et M. Jules Favre se rencontreraient à Frankfurt, à mi-chemin de Versailles et de Berlin. Le ministre des affaires étrangères est parti hier soir pour Frankfurt, en compagnie de M. Pouyer-Quertier.

Les offres faites au gouvernement pour payer à la Prusse l'indemnité de 500 millions sont nombreuses. On a même, assure-t-on, en ce moment un milliard sous la main.

Le Gautois nous apprend qu'une nouvelle députation de l'Union républicaine est venue hier à Versailles. Elle a été reçue par M. Thiers dans l'après-midi.

Ces délégués venaient demander un nouvel armistice et proposer de nouvelles bases de conciliation. Les propositions de ces messieurs n'étant pas plus acceptables que les précédentes, ils ont été éconduits.

Le total des prisonniers fait sur les Communeux, est aujourd'hui de 3,800 environ, sans y comprendre ceux qui sont arrivés hier dans l'après-midi à Versailles.

Dépêches télégraphiques

Service particulier du Journal de Roubaix

Versailles, 6 mai 1871, 9 heures du matin.

Violente canonnade et fusillade dans la nuit et dans la matinée.

Quelques combats partiels dans les tranchées, quelques insurgés ont été faits prisonniers.

Nos travaux avancent ; malgré le feu très-vif contre le mur d'enceinte. Le fort d'Issy est complètement isolé du fort de Vanves.

Des télégrammes berlinois aux journaux anglais disent que la Prusse a menacé d'intervenir à Paris si l'insurrection n'est pas domptée, dans le délai fixé, sous peine de fondement.

Les Prussiens interceptent les convois de vivres destinés aux Parisiens ; ils ont refusé de donner des explications demandées sur ce sujet par la Commune.

Le Soir dit que l'arrestation de M. Janvier de Lamotte à Genève est causée par des motifs politiques. M. Dufaure aurait demandé l'extradition.

Il est inexact que les élections complémentaires soient fixées au 11 juin. Aucune date ne sera fixée avant la reddition de Paris.

Versailles, 6 mai, 6 h. soir.

A l'Assemblée nationale, une interpellation par M. Leroyer a été faite relativement à la démission des conseillers élus à Lyon, et à la fixation de nouvelles élections le 7 mai ; M. Leroyer dit que le jour fixé est trop rapproché, et demande que la loi des élections soit observée. M. Leroyer parle aussi de la situation financière de Lyon.

M. le ministre de l'intérieur a répondu que le résultat des élections de Lyon était satisfaisant ; la démission de plusieurs des conseillers fut volontaire.

En suite de quelques protestations sur la question du jour des nouvelles élections, longuement et plusieurs fois examinée, M. Picard ajoute que la situation est bonne. Les électeurs pourront, le 7 mai, juger en parfaite connaissance de cause ; les électeurs seront plus nombreux que la dernière fois ; nous avons confiance dans le préfet, lequel connaît la situation, et nous approuvons sa conduite. L'incident est clos.

Versailles, 6 mai, midi.

Cette nuit, un vif combat a eu lieu dans la tranchée reliant les forts d'Issy et de Vanves.

Les troupes ont enlevé un petit redan situé entre les deux forts, en faisant plusieurs prisonniers.

Ils l'ont évacué ensuite, parce qu'il était trop exposé au fort de Vanves. Nos pertes sont d'environ 80 morts et blessés.

Les pertes des insurgés sont plus considérables.

Paris, 6 mai, 8 h. matin.

Le Comité central a repris toute son ancienne autorité. Le ministère de la guerre et ses dépendances sont placés sous le contrôle de ce Comité.

Des dépêches du Comité central annoncent que les fédérés ont occupé le parc d'Epine, près Issy. Elles affirment que nos positions au fort de Vanves sont bonnes, et que celui d'Issy est toujours tenable.

Elles disent qu'à l'ouest, les fédérés ont pris des barricades au boulevard Bineau, et une barricade à l'île de la Grande-Jatte.

Blanchet, membre de la Commune, a été arrêté ; il a été commissaire de police.

Péra, 5 mai.

D'après les informations puisées aux meilleures sources, le voyage de Nevrez Pacha a eu un excellent résultat en dissipant des malentendus et des soupçons engendrés par de fausses informations.

Le khédive a renoncé à toute idée de bâtir des forts et il a prié Nevrez Pacha d'informer le Sultan que bientôt il viendra assurer verbalement Sa Majesté de

sa fidélité. M. Moore, attaché d'ambassade, ira à Alexandrie gérer le consulat général d'Angleterre pendant l'absence de M. Stanton.

On assure que les difficultés de la guerre engagée contre les Assyriens augmentent. Quoique les troupes impériales soient toujours victorieuses, les insurgés ne sont pas découragés ; ils se battent en se retirant vers l'intérieur, où il est difficile de les suivre.

Washington, 5 mai.

La haute commission signera probablement le traité mardi.

Il est positif que le traité règle seulement les réclamations américaines et anglaises qui se sont élevées pendant la guerre civile.

NOUVELLES DE PARIS

L'AFFAIRE DU MOULIN-SAQUET. — Voici le rapport officiel publié par la Commune : « Dans la nuit du 3 mai, la redoute du Moulin-Saquet était gardée par des détachements des 53^e et 120^e bataillons, quand un détachement de troupes versaillaises se présenta aux portes comme une patrouille et fut admis dans le fort après avoir donné le mot d'ordre. Ils ont pris la garnison par surprise et l'ont rejetée de la place ; immédiatement après, ils ont mis dehors les pièces de canon avec des chevaux tout attelés. »

Le résultat de l'enquête qui a été commencée prouve que le commandant du 53^e bataillon est généralement accusé d'avoir vendu le mot d'ordre à l'ennemi, ou du moins de l'avoir divulgué au café Vitry.

On dit que la redoute a été reconquise par le commandant Guignon, à la tête du 3^e bataillon, qui doit avoir procédé aujourd'hui au réarmement des batteries.

Le Journal officiel dit que la station de Clamart a été reprise par les insurgés.

Les serments en matière politique sont abolis par ordre de la Commune.

Tous les achats faits par ordre de Cluserot sont suspendus jusqu'à ce que l'enquête sur sa conduite soit terminée.

Le colonel Rossel a publié un ordre qui défend la sortie de Paris de tous les chevaux, à l'exception de ceux destinés au service de l'armée.

Est-ce que nous allons encore une fois être soumis au régime de la viande de cheval ?

Des ouvriers s'occupent activement à réparer les remparts ; depuis Bercy jusqu'à la porte de Vincennes, quoique cela soit contraire à la convention allemande.

La situation militaire n'a pas changé depuis hier.

Le fort de Vanves est toujours bombardé, mais tient bon.

Les Versaillais construisent deux tranchées devant Issy, une dans le parc du château, pour tâcher de couper le fort de Paris, et une autre à Clamart, pour leur permettre l'assaut du fort.

Les insurgés ont établi une batterie à la porte Dauphine, pour faire l'attaque du Mont-Valérien.

Le ministère de la guerre a fait d'importants achats en chassespiés, chevaux et sacs de terre pour les batteries.

Hier matin, une personne a été tuée par un obus dans les Champs-Élysées.

Il y a deux jours, une compagnie de gardes nationaux pénétrait en armes dans l'école mutuelle du 17^e arrondissement. On se demandait déjà avec anxiété si les élèves s'étaient insurgés, contre la Commune, mais bientôt on apprit la cause de ce déploiement de force inusité. Il s'agissait de fouiller tous les pupitres, pour brûler les livres portant les insigne impériaux. Les gardes se sont ensuite retirés tout aussi majestueusement que s'ils avaient pris Versailles et dissous l'Assemblée nationale.

Il résulte des informations qui arrivent de Paris que la Commune serait déjà impuissante à maltriser les projets infernaux du Comité de salut public. Aux divagations insensées de l'assemblée communale, succéderait une série